

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2289

présenté par  
M. Baupin, rapporteur

-----

### ARTICLE 59

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« de douze mois »

les mots :

« d'un an ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.